



**Organisation pour l'interdiction des armes chimiques**

**109<sup>ème</sup> Session du Conseil exécutif**

**Déclaration**

**Sandra Caluori**

**Représentante permanente adjointe de la Suisse auprès de l'OIAC**

**Débat général**

**La Haye, 08-11 juillet 2025**

---

**Organisation for the Prohibition of Chemical Weapons**

**109th Session of the Executive Council**

**Statement**

**Sandra Caluori**

**Deputy Permanent Representative of Switzerland to the OPCW**

**General Debate**

**The Hague, 08-11 July 2025**

Monsieur le Président,

Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter pour votre élection à la présidence de ce conseil. Je vous suis reconnaissant de la manière compétente et efficace dont vous conduisez les travaux de ce conseil et vous assure du soutien total de la Suisse.

Monsieur le Président,

Cette année, nous commémorons le 80<sup>e</sup> anniversaire des Nations Unies et de leur Charte. C'est l'occasion de réaffirmer notre engagement en faveur d'un ordre international fondé sur des règles. Une partie de cet engagement consiste à respecter la Convention sur les Armes Chimiques. Le respect de cette norme implique notamment de lutter contre les violations potentielles de ses dispositions.

Cela est particulièrement vrai pour les efforts visant à clore le dossier syrien. Depuis décembre dernier, des progrès importants ont été accomplis, notamment avec le premier déploiement de l'IIT en Syrie. Toutefois, malgré toutes ces évolutions positives, il reste encore beaucoup à faire. La Suisse salue les notes publiées par le Secrétariat technique, qui donnent une estimation du coût des activités en République arabe syrienne. Les contributions en nature joueront un rôle important, et toute information complémentaire à ce sujet pourrait faciliter leur mobilisation.

Monsieur le Président,

La Suisse est très préoccupée par les conclusions du rapport sur la troisième visite d'assistance technique en Ukraine confirmant la présence de gaz CS le long de la ligne de front. L'utilisation d'agents antiémeutes comme moyen de guerre est interdite par la Convention. Nous prenons acte de la note verbale de la représentation permanente de l'Ukraine auprès de l'OIAC et de la réponse du Secrétariat technique, datée du 7 juillet 2025, demandant au directeur général de prendre les mesures nécessaires à l'établissement d'un mécanisme indépendant et impartial, conformément à la Convention. La Suisse a toujours soutenu la conduite d'enquêtes approfondies, impartiales et indépendantes sur les violations présumées de la Convention. Dans le cadre de nos efforts communs pour faire respecter la norme internationale contre les armes chimiques, nous considérons qu'il est de notre devoir de continuer à soutenir les appels en faveur de telles enquêtes, le cas échéant, et d'exiger des éclaircissements.

Ayant reçu les différents documents diffusés concernant les allégations d'utilisation d'armes chimiques au Soudan, la Suisse se félicite de la demande formulée par plusieurs États parties afin que le Conseil examine ces allégations pour clarifier la situation, conformément au paragraphe 4 de l'article IX de la Convention.

En ce qui concerne la Note Verbale de la Fédération de Russie datée du 7 juillet 2025, la Suisse attend la traduction des documents par le Secrétariat technique.

Comme indiqué ci-dessus, le traitement des allégations est un élément essentiel du respect de la Convention. Cela implique tout d'abord l'établissement des faits et peut ensuite inclure, si nécessaire, la fourniture d'une expertise technique afin d'identifier les auteurs de l'utilisation d'armes chimiques. Dans ce contexte, nous tenons à souligner le professionnalisme dont fait preuve le Secrétariat technique dans l'exécution de ses missions. Le travail accompli par le Secrétariat technique est scientifiquement rigoureux et ne laisse place à aucun doute.

Monsieur le Président,

C'est avec grand intérêt que nous avons pris note du résumé de la première réunion du groupe de travail temporaire sur l'intelligence artificielle du groupe consultatif scientifique. Les travaux de ce groupe de travail temporaire et du groupe consultatif scientifique en général sont essentiels pour préparer l'OIAC aux défis posés par les émergentes technologies. Nous pensons que ces technologies jouent un rôle crucial dans les discussions technologies sur la vérification de la convention, notamment pour déterminer si le système actuel basé sur les tableaux peut rester efficace pour atténuer les risques de prolifération.

Monsieur le Président,

Enfin, pour conclure, en ce qui concerne l'élection du nouveau directeur général ou de la nouvelle directrice générale, nous voudrions remercier vous, M. le Président, et le Secrétariat technique pour mener le processus de manière efficace et indépendante. La Suisse a pleinement confiance en le Conseil Exécutif pour choisir une personnalité intègre et engagée pour prendre la succession honorable du directeur général actuel, M. Fernando Arias.

Je vous remercie.



Mr. Chairperson,

At the outset, let me congratulate you for your election as the chair of this Council. I am thankful for the able and efficient way you are steering the work of this Council and assure you the full support of my delegation.

Mr. Chairperson,

This year, we commemorate the 80th anniversary of the United Nations and its Charter. This is an important opportunity to reaffirm our commitment to a rules-based international order. Part of the commitment is upholding the Chemical Weapons Convention. Upholding the norm includes addressing the potential violation of its provisions.

This is particularly true for the Organization's work in Syria. Since last December, important progress has been made, for example with the first ever deployment of the IIT to Syria. However, despite all the positive developments, much remains to be done. Switzerland appreciates the notes issued by the TS outlining the estimated cost of activities in the Syrian Arab Republic. In-kind contributions will play a significant role, and any additional details shared in this regard will potentially facilitate their mobilization.

Mr. Chairperson,

Switzerland is concerned by the results of the report on the third Technical Assistance Visit to Ukraine following an incident of alleged use of toxic chemicals as a weapon confirming the presence of CS along the front line, a fact that continues to be gravely alarming. The use of riot control agents as a method of warfare is prohibited under the Convention. We take note of the Note Verbale from the Permanent Representation of Ukraine to the OPCW and the response of the Technical Secretariat, dated 7<sup>th</sup> July 2025, requesting the Director General to take steps towards establishing an independent and impartial mechanism, in line with the Convention. Switzerland has been supportive of thorough, impartial and independent investigations of alleged violations of the Convention. In our common endeavor to uphold the global norm against chemical weapons, we see it therefore as our obligation to continue to support calls for such investigations where appropriate and to demand clarifications.

Having received the different documents circulated, regarding the allegations that Chemical Weapons were used in Sudan, Switzerland welcomes the request by a number of States Parties that the Council consider these allegations, in order to clarify the situation, pursuant to Article IX, paragraph 4 of the Convention.

With respect to the Note Verbale from the Russian Federation dated 7<sup>th</sup> July 2025, Switzerland is awaiting the translated documents from the Technical Secretariat.

As outlined above, addressing allegations is an essential element of upholding the Convention. This entails first of all the establishment of facts and can subsequently include, if requested, the provision of technical expertise to identify the perpetrators of the use of CW. In this context, we want to underline the professional manner in which the TS conducts its missions. The work done by the TS is scientifically sound and beyond any doubt.

Mr. Chairperson,

With great interest, we took note of the summary of the first meeting of the scientific advisory board's temporary working group on artificial intelligence. The work of this TWG and the SAB in general is instrumental to make the OPCW ready for the challenges posed by emerging technologies. We believe that these technologies play a crucial role when discussing the verification of the convention, notably whether the existing schedule-based system can remain effective in mitigating proliferation risks.

Mr. Chairperson,

Finally, to conclude, regarding the election of the new Director-General, we would like to thank you, Chair, and the Technical Secretariat for conducting the process in an efficient and independent manner. Switzerland has full confidence in the Executive Council's ability to select a principled and committed personality to succeed the current Director-General, Mr Fernando Arias.

I thank you.